

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
12/11/2020

Dossier complet le :
12/11/2020

N° d'enregistrement :
f09320p0285

1. Intitulé du projet

Extension du camping Les Verguettes (78 emplacements actuellement, 1.5 ha) : création d'une extension de 30 emplacements de camping et d'une extension d'un bâtiment à usage de sanitaires collectifs et création de voiries et 1 accès pompiers.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

BELIK

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

KOSLOWSKI Lionel Gérant de la société BELIK

RCS / SIRET

8 1 5 0 1 8 0 7 2 0 0 0 1 8

Forme juridique

Société à responsabilité limitée (SARL)

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
42°a	Projet de création d'une extension de 30 emplacements nus du camping Les Verguettes avec extension de périmètre et création d'une extension de sanitaire d'une surface plancher de 23.69 m ² . La capacité actuelle étant de 78 emplacements, le nouvel ensemble sera de 108 emplacements de tentes, caravanes, résidences mobiles de loisirs ou d'habitations légères de loisirs.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Extension du camping Les Verguettes sur les parcelles E1911 (2766 m²) et E957 (2540 m²) situées à Villes-sur-Auzon (chemin du serre). Le camping existant se situant pour l'accès principal au 119 route de carpentras, 84570 villes sur auzon) et est annexe à ces deux parcelles. Voir le Permis d'aménager du 23/10/2020 : PA 84148 20 C0002.

Création de :

- 30 emplacements de campings, plats et arborés, reliés à l'électricité et les arrivées d'eau et évacuations d'eau usés pour certains emplacements
- une extension de sanitaire, cette extension ayant une surface plancher de 23.69 m²
- voiries d'accès carrossables stabilisées (non imperméabilisées)
- une sortie de secours d'accès pompiers supplémentaire.

Le terrain étant actuellement libre de toute construction et de tout usage, il n'y aura pas de démolition.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est la création de 30 emplacements de camping et d'une extension de bloc sanitaire constitué de douches, lavabos, éviers, wc, chaufferie. Au niveau sécurité, il permet la création d'un troisième accès Pompier et sortie de secours pour l'ensemble du camping et l'accès à la borne incendie installée chemin du serre.

Ce nouveau terrain est annexe sur tout son côté Ouest au terrain de camping existant Les Verguettes (de 78 emplacements, labellisé 4 étoiles par Atout France en 2017) . Il peut ainsi aisément être raccordé aux accès, infrastructures et réseaux existant et forme une globalité uniforme autant commerciale que visuelle.

L'objectif est de permettre le développement économique de la structure et de la région tout en proposant une offre d'hébergement dans un environnement naturel qualitatif et préservé.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux se dérouleront sur une phase de 3 mois, en hiver quand le camping existant est fermé. Les travaux consistent en :

- Défrichage des herbes hautes
- Nivellement du terrain en deux terrasses plates et création de talus végétalisés
- Création des réseaux eaux et électricité raccordés au camping existant pour alimenter les emplacements de camping
- Création de 30 emplacements de camping
- Création d'un bâtiment de 23.69 m² étendant une surface de sanitaires déjà existante sur le terrain de camping contigu : création de fondation, d'un plancher et de murs au regard du PA 84148 20 C0002.
- Création de voiries et d'un portail d'accès pompiers du côté du chemin du serre sachant que l'accès principal à cette extension se fera par l'accès existant du camping Les Verguettes situé au 119 route de carpentras 84570 villes sur auzon
- Végétalisation : arbres, arbustes, végétaux adaptés au climat entre les emplacements sur 3 côtés afin de permettre une séparation naturelle entre les vacanciers et un accès à l'emplacement sur le 4ème côté

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- Exploitation commerciale à la location saisonnière en nuitées ou courts séjours des 108 emplacements de camping d'avril à octobre
- Utilisation des sanitaires par les vacanciers du camping

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

permis d'aménager

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Superficie globale : Parcelle E1911 (2766 m ²) + Parcelle E957 (2540 m ²)	5306 m ²
- 30 emplacements de camping d'environ 110 m ² chacun	3300 m ²
- 1 extension de sanitaires de 23.69 m ²	23.69 m ²
- des voiries de 1982.31 m ²	1982.31 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

CHEMIN DU SERRE 84570 VILLES
SUR AUZON; VILLES SUR AUZON

Coordonnées géographiques¹

Long. 5 ° 13 ' 43 " E. Lat. 44 ° 3 ' 17 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc Naturel Régional du Mont Ventoux
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le Plan de Prévention des Risques d'inondation du bassin versant du Sud Ouest du Mont Ventoux approuvé sur la commune de VILLES SUR AUZON par arrêté préfectoral du 30 juillet 2007. La commune n'est pas situé dans le périmètre d'un PPRT. La commune est située dans une zone de sismicité :3 (zone à sismicité modérée).
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone Natura 2000 la plus proche se situe dans les gorges de la Nesque (environ 4 kilomètres par rapport au camping)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les terrassements seront réduits au strict minimum pour la réalisation des emplacements plats et des voiries et les terres excédentaires seront toutes réutilisées pour créer des talus paysagers.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est actuellement un terrain en friche, sans bâtis ni plantations exploitées.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé dans la continuité du camping actuel. Les aménagements seront légers. La fréquentation augmentera en pointe d'une centaine de personnes. Le camping est desservi en assainissement collectif. L'augmentation de la fréquentation n'aura pas d'impact significatif sur l'assainissement, ni sur la ré-purgation des déchets.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ce terrain est actuellement constructible.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'augmentation du nombre d'emplacements peut entraîner en pointe (15 juillet 15 août) une augmentation du trafic. Cette augmentation reste toutefois modérée et ponctuelle (jours de arrivée-départ).
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les quelques nuisances sonores seront liées aux vacanciers vivant sur le camping : repas, discussions, déplacements aux sanitaires ou dans le camping. Il n'y a aucune zone d'animation ou sportive placée sur cette extension. De part les conditions générales du camping, toute nuisance sonore est interdite entre 22h et 7h du matin.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les émissions lumineuses seront celles des vacanciers ainsi que les lumières de signalisation obligatoire pour le cheminement dans les allées, qui sont d'intensité mesurée.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées sont collectées vers le réseau d'assainissement collectif.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'augmentation du nombre de touristes engendrera une augmentation limitée et canalisée du volume d'effluents.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les déchets produits seront de types déchets ménagers et seront collectés. l'établissement incite au tri sélectif des déchets</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain actuel est en friche. Les aménagements faits par ce projet permettent l'apport de végétalisation par la plantation de plusieurs types de plantes, arbres et arbustes dans un aménagement paysager harmonieux. Les haies végétalisées déjà en place en limite de propriété avec les terrains voisins ne seront pas touchées. Les emplacements seront couverts d'herbe et de gravillons, permettant la perméabilité du sol.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les aménagements non naturels seront légers, comme l'installation d'une quinzaine de bornes électriques et de petites fontaines pour l'alimentation en électricité et eau des vacanciers ainsi que les lumières de sécurité bordant les allées. L'extension de sanitaire de 23.69 m ² dans la continuité du sanitaire existant reste dans le même style provençal que l'existant et que le reste des bâtis du camping.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Création des haies végétalisées entre les emplacements permettant de réduire l'impact visuel entre emplacements et depuis les abords extérieurs.

Création de voiries gravillonnées perméables pour l'accès aux nouveaux emplacements nus et à la nouvelle sortie de secours.

Création d'une clôture le long de la route (chemin du serre) pour des raisons de sécurité, tout en conservant la haie végétale existante et mise en place d'un portail pour l'accès de secours.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le terrain en friche actuellement n'est pas exploité et le projet vise à aménager ce terrain en lui apportant une stabilité et en créant un ensemble paysager harmonieux et maîtrisé, permettant la densification de la faune et de la flore. Le projet est situé en continuité d'un camping déjà arboré et exploité depuis 1982. La surface totale du camping, avec ajout de ce projet, sera d'environ 2 ha. Le projet est situé dans une zone peu urbanisée, où les habitations avoisinantes ne sont pas gênées visuellement par la création de cet ensemble d'emplacements végétalisés. Situé en contrebas, il n'amène aucune gêne visuelle sur le Ventoux, le village ou les paysages alentours pour le voisinage installé.

C'est pourquoi, la réalisation d'une étude d'impact ne nous paraît pas nécessaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

le,

Signature

Télédéclaré le 11/12/2020